



La reprise économique stoppée par le deuxième confinement

Après l'embellie de l'été, le nouveau confinement mis en place de fin octobre à mi-décembre a mis un coup d'arrêt à la reprise de l'économie régionale. Du fait d'un confinement moins strict qu'au printemps et de la réouverture des commerces « non essentiels » fin novembre, le niveau de l'activité serait inférieur de 11,4 % en novembre et de 7,7 % en décembre à son niveau un an auparavant. Ce deuxième confinement a également entraîné une moindre contraction de la consommation d'électricité et des dépenses par cartes bancaires.

Au troisième trimestre l'emploi salarié se redresse. L'intérim continue sa progression entamée au deuxième trimestre. Le troisième trimestre marquant un retour à la normale des comportements de recherche d'emploi, la région connaît un fort rebond du taux de chômage. Les inscrits à Pôle emploi diminuent légèrement mais restent à un niveau élevé. Les jeunes, particulièrement touchés par la crise, sont les premiers bénéficiaires de cette amélioration. Le nombre de créations d'entreprises rebondit. La fréquentation hôtelière reste inférieure à l'année précédente malgré la légère reprise de l'été.

Caroline Logeais, Bénédicte Piffaut, Amandine Ulrich (Insee)

Rédaction achevée le 8 janvier 2021

Repli moins marqué lors du deuxième confinement

La deuxième vague de l'épidémie et le reconfinement de la population du 31 octobre au 15 décembre ont mis fin au rebond de l'activité économique enregistré durant l'été.

Néanmoins les acteurs économiques, avec l'expérience du premier confinement, semblent s'être mieux adaptés. La généralisation du télétravail et la mise en place de protocoles sanitaires rodés combinées à l'ouverture des écoles ont permis de limiter la contraction de l'économie.

Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté, au mois de novembre la baisse d'activité se limiterait à 11,4 % par rapport au niveau d'avant-crise, contre -30 % en avril (figure 1). La perte d'activité régionale serait proche de celle de la France métropolitaine (-12,3 %). Cette estimation repose sur l'hypothèse qu'une branche d'activité est affectée avec la même intensité qu'au niveau national dans tous les territoires.

La réouverture des commerces « non essentiels » fin novembre a permis à l'activité économique de repartir légèrement. Sa contraction se réduirait ainsi en décembre à 7,7 %, un niveau toujours proche du niveau national (-8,2 %).

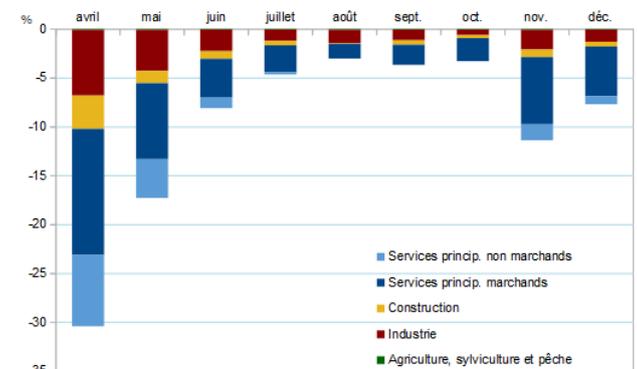
Le secteur des services marchands explique pour deux tiers la perte d'activité de décembre dans la région. Cette perte de 5,1 % est néanmoins plus limitée qu'en novembre où la baisse d'activité était comparable à celle du mois de mai. Du fait de la prolongation de la fermeture des restaurants et des salles de spectacle notamment, les secteurs de l'hébergement-restauration et des autres activités services sont les plus impactés.

Après un décrochage en novembre, tous les autres secteurs retrouvent en décembre un niveau d'activité très proche de celui de décembre 2019.

Enfin l'agriculture, épargnée par ce deuxième confinement, maintient son activité.

1 L'activité économique ralentit sous l'effet du deuxième confinement

Contributions sectorielles à la baisse d'activité estimée en Bourgogne-Franche-Comté



Lecture : en décembre 2020, l'activité économique aurait été en retrait d'environ 7,7 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019. Les services principalement marchands contribueraient à cette baisse d'activité à hauteur de 5,1 points.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid - Calculs Insee à partir de sources diverses

Le volume d'heures rémunérées en octobre dans l'hébergement-restauration est nettement inférieur à l'année précédente

Le niveau d'activité peut également être estimé à partir du volume de travail rémunéré, qui correspond à la durée pour laquelle un salarié est rémunéré sur un mois. En octobre, en Bourgogne-Franche-Comté comme en France, ce volume est inférieur de 5 % à celui d'octobre 2019. Les heures rémunérées reculent peu en Haute-Saône et en Côte-d'Or (- 3 % et - 4 %), mais le Territoire de Belfort accuse une plus forte baisse (- 6 %).

Dans l'hébergement-restauration, très touché par la crise, le volume d'heures payées est largement inférieur à l'année précédente, mais la situation est meilleure dans la région qu'en moyenne nationale (- 16 % contre - 25 %). Dans ce secteur, la baisse est plus contenue en Haute-Saône et dans l'Yonne (- 10 % et - 13 %), mais très marquée en Côte-d'Or et dans le Jura (- 20 % et - 19 %).

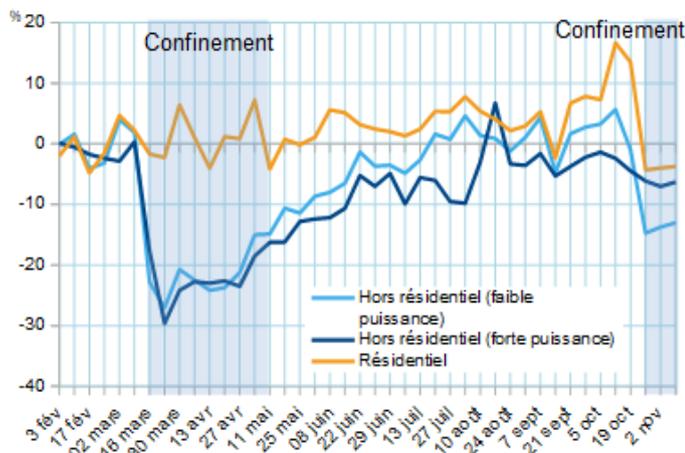
Le deuxième confinement a un impact plus limité que le précédent sur la consommation d'électricité des entreprises

Les indicateurs à haute fréquence, tels que la consommation d'électricité ou les transactions de carte bancaire sont parfois volatiles mais permettent de suivre au plus près l'évolution de l'activité en période de choc. Ils témoignent des premières conséquences du nouveau confinement de la population.

Ainsi, la consommation moyenne en électricité en Bourgogne-Franche-Comté régresse à nouveau dès la dernière semaine d'octobre. Cependant, l'impact de ce confinement a été bien plus limité que celui du premier, reflétant les moindres restrictions sur l'activité, notamment dans l'industrie. En effet, au cours de la semaine du 2 novembre, la consommation des entreprises utilisant des compteurs de faible puissance est inférieure à son niveau habituel de 14 %, contre - 27 % la première semaine complète du précédent confinement (figure 2). La consommation des entreprises utilisant des compteurs de forte puissance régresse légèrement. Elle est inférieure à la « normale » de 7 %, contre - 30 % la semaine du 23 mars. Enfin, la consommation résidentielle, celle des ménages, est légèrement en dessous de son niveau habituel durant les deux premières semaines du deuxième confinement.

2 Recul de la consommation d'électricité par les entreprises dès le nouveau confinement

Écart par rapport au niveau moyen de chaque type de consommation en Bourgogne-Franche-Comté



Niveaux de consommation hebdomadaire corrigés des températures, des jours ouvrés et des mois

Source : données Enedis, calculs Insee

L'impact du deuxième confinement sur les transactions par carte bancaire apparaît plus modéré que celui du premier

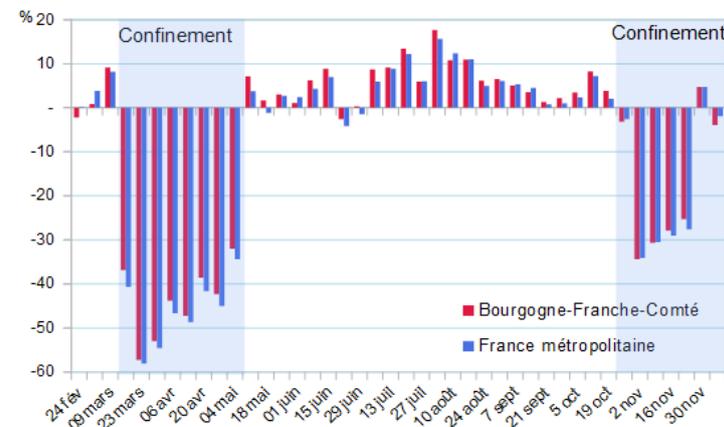
En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, l'impact du deuxième confinement de la population sur les transactions par carte bancaire apparaît plus limité que celui du premier. Le recul des transactions est très net en novembre, mais de moindre ampleur qu'au printemps. Ainsi, la semaine du 2 novembre, le montant des transactions par carte bancaire est inférieur de 34 % à l'année précédente, contre - 57 % lors de la première semaine complète du premier confinement (figure 3). Ensuite, la réouverture des commerces dits « non essentiels » le 28 novembre permet aux transactions par carte bancaire de retrouver un niveau proche de l'année précédente.

Comme lors du premier confinement, c'est en Côte-d'Or que la baisse des transactions est la plus forte au mois de novembre (- 43 % par rapport à l'année précédente lors de la première semaine de novembre). D'ailleurs début décembre dans ce département, les transactions restent inférieures à l'année précédente. Cette particularité est probablement liée à l'effet « métropolisation » de l'agglomération dijonnaise. Habituellement, celle-ci accueille de nombreux actifs venant y travailler et de nombreux étudiants, qui y font aussi des achats. Elle attire aussi d'ordinaire des consommateurs des départements voisins dans ses grands centres commerciaux.

En revanche, en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort, la réouverture des commerces « non essentiels » a un effet très marqué durant la première semaine de décembre.

3 En novembre, les transactions par carte bancaire chutent à nouveau

Montants hebdomadaires des transactions par carte bancaire par rapport à l'année précédente



Source : Cartes Bancaires CB

Méthodologie : Les transactions par carte bancaire

Les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales.

Les données utilisées ne concernent que les montants des transactions physiques, mais pas les transactions sur internet. En conséquence, elles ne prennent pas en compte les systèmes mis en place par certaines entreprises pour s'adapter en partie au cadre réglementaire du confinement, comme la vente à emporter dans les restaurants ou la collecte d'achats prépayés dans les librairies.

Retour sur le troisième trimestre : un fort rebond en sortie du premier confinement

Net rebond de l'emploi privé

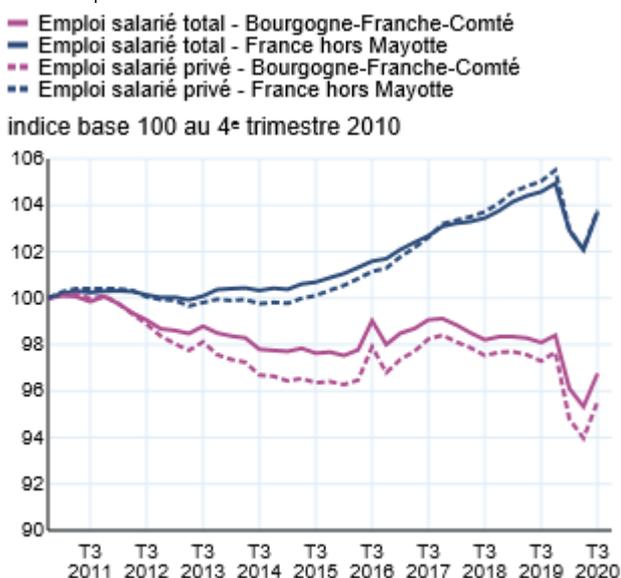
Au troisième trimestre, l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté rebondit de 1,5 %, soit 14 100 créations d'emploi, après le fort recul au premier semestre (figure 4). Il reste toutefois fin septembre au-dessous de son niveau d'avant-crise, 15 500 emplois de moins par rapport à fin 2019.

Ce rebond concerne à la fois l'emploi privé et public. Il est, cependant, plus marqué dans le secteur privé avec + 1,7 %, soit près de 12 000 créations nettes d'emplois, contre + 1 % dans le public.

Au niveau national, l'emploi suit la même tendance à la hausse. Si l'emploi privé augmente à un rythme similaire, l'emploi public progresse plus rapidement en France (+ 1,5 %) que dans la région.

4 À la fin septembre 2020, l'emploi privé regagne 1,7 % par rapport au 2^e trimestre

Évolution de l'emploi salarié



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emplois; estimations trimestrielles AcoSS-Urssaf, Dares, Insee

La croissance de l'emploi intérimaire s'accroît

Après le fort recul du premier trimestre 2020, l'emploi intérimaire se redresse depuis. Au 3^e trimestre, il augmente fortement de 33,3 % pour atteindre 33 900 emplois. Les effectifs intérimaires de la région restent toutefois 13 % en dessous de leur niveau de fin 2019 (figure 5).

Dans la région, l'emploi intérimaire progresse dans tous les secteurs et plus particulièrement dans le tertiaire non marchand (+ 79 %). Tous les pans de l'industrie augmentent leurs embauches d'intérimaires, notamment la fabrication de matériel de transports (+ 79 %). Au sein du tertiaire marchand, le secteur de l'hébergement-restauration double ses effectifs d'intérimaires.

Reprise dans les services marchands hors intérim

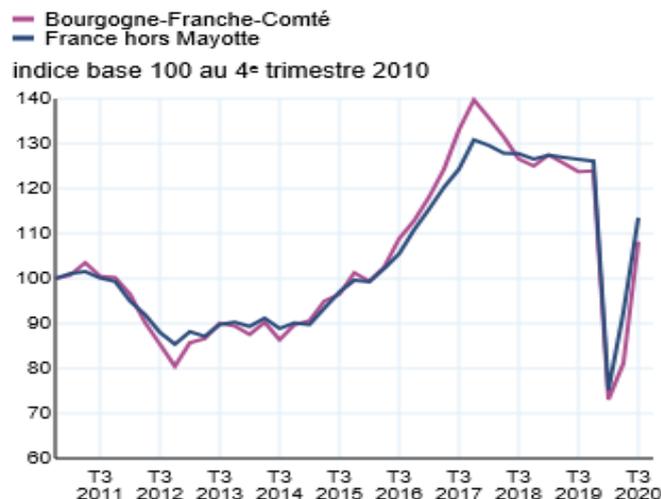
Dans les services marchands hors intérim, l'emploi repart à la hausse au 3^e trimestre (+ 1,9 %). Le secteur gagne ainsi 4 200 emplois ce trimestre (figure 6). L'emploi dans les services non marchands et la

construction progresse également mais à un rythme moins soutenu (+ 0,8 %).

À l'inverse, l'industrie continue à perdre des emplois ce trimestre.

5 À la fin septembre 2020, l'intérim regagne 33 % d'emplois

Évolution de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre sont provisoires.
Source : Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles AcoSS-Urssaf, Dares, Insee.

La reprise est notable dans les services aux ménages (+ 3,7 %) et l'hébergement-restauration (+ 5,8 %). La saison estivale, durant laquelle les Français étaient autorisés à se déplacer sans restriction, a permis à l'hébergement-restauration de renouer avec la croissance avant le nouveau confinement.

Les secteurs des services immobiliers et des services aux entreprises suivent la même tendance. Sur un an, ce dernier est le seul, avec la construction, à connaître une hausse de ses effectifs.

L'industrie agroalimentaire parvient à légèrement augmenter ses effectifs (+ 0,3 %) ce trimestre mais reste en baisse sur un an.

Progression de l'emploi dans tous les départements

Porté majoritairement par l'emploi intérimaire, l'emploi augmente dans l'ensemble des départements de la région. Le Doubs bénéficie de la plus importante hausse en volume, avec 3 300 emplois supplémentaires, et le Territoire de Belfort la plus forte en pourcentage, + 2,2 %.

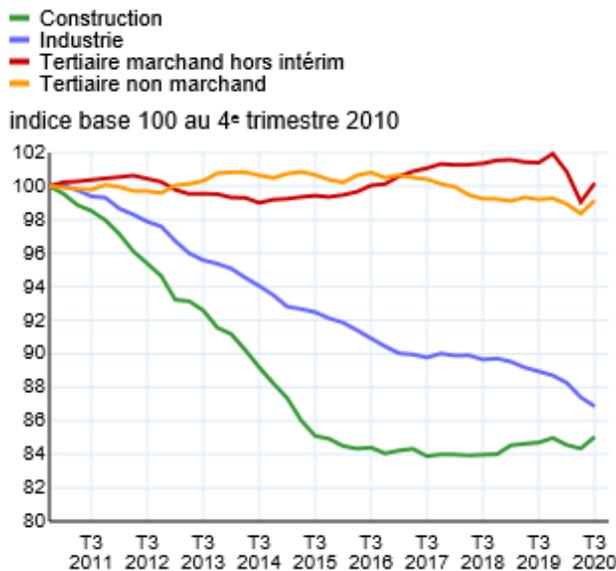
Les effectifs dans les services marchands hors intérim, qui représentent un quart de l'emploi régional, renouent avec la croissance dans toute la région. L'emploi dans la construction se redresse dans tous les départements excepté dans le Territoire de Belfort.

À l'inverse, l'industrie et le commerce perdent des emplois quasiment partout, signe que la reprise passe avant tout, dans ces secteurs, par l'embauche d'intérimaires.

De même fin septembre 2020, le nombre de travailleurs frontaliers se replie. En effet, 38 500 personnes résident en Bourgogne-Franche-Comté tout en exerçant un emploi en Suisse, soit 0,8 % de moins qu'au trimestre précédent. Ce recul du nombre de frontaliers est probablement la conséquence de la dégradation du marché du travail en Suisse. Les habitants de la région qui travaillent en Suisse exercent dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et du Jura, et sont particulièrement touchés par le chômage.

6 À la fin septembre 2020, l'emploi permanent dans le tertiaire non marchand repart à la hausse

Évolution de l'emploi salarié par secteur



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

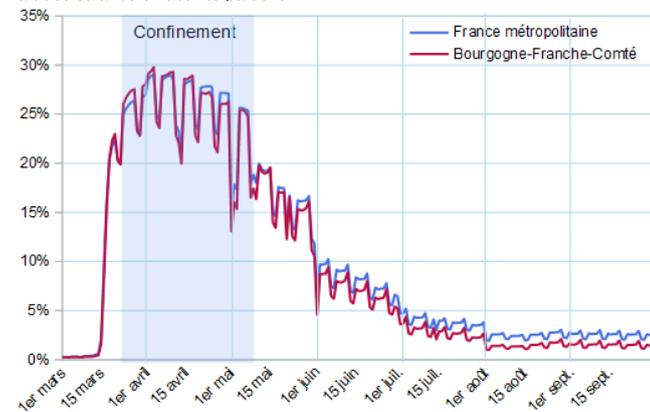
Fin septembre, moins de 2 % des salariés en activité partielle

Fin septembre, seuls 1,4 % des salariés du secteur privé de la région bénéficient encore du dispositif d'activité partielle, qui permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés (figure 7). Début avril, un pic avait été atteint, avec 30 % des salariés placés en activité partielle dans la région. Durant le confinement, ce dispositif a été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver leurs salariés.

À partir du 1^{er} juin, l'usage de l'activité partielle s'est ensuite limité aux secteurs les plus affectés par les restrictions sanitaires, à savoir l'hébergement-restauration et les activités culturelles. Ainsi, en septembre, dans l'hébergement-restauration, près d'un établissement sur cinq a encore recours à ce dispositif, et 8 % des salariés du secteur sont concernés.

7 De moins en moins de salariés en activité partielle du 1^{er} juin au 30 septembre

Part des salariés en activité partielle



Source : Insee-Acoess, Déclarations sociales nominatives (DSN)

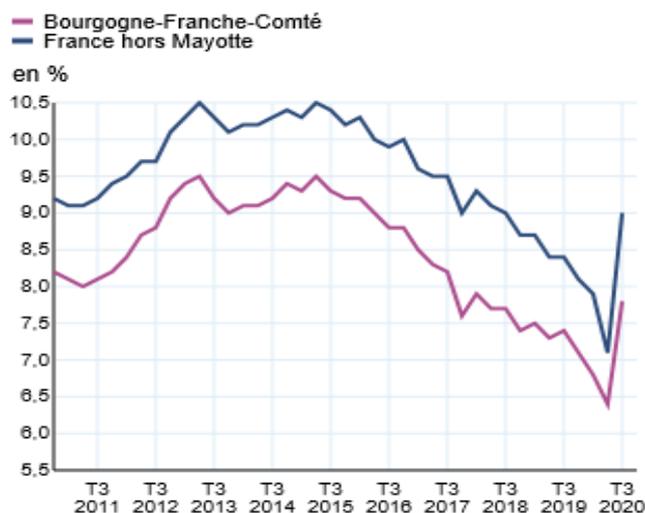
Le chômage repart à la hausse, la fin du trompe-l'œil

Sur le trimestre, en Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,8 %, soit 0,7 point au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire, au quatrième trimestre 2019 (figure 8). Après deux trimestres de baisse du chômage en trompe-l'œil, le troisième trimestre 2020 marque un retour à la normale concernant les comportements de recherche et enregistre, de ce fait, un fort rebond du chômage. Sa hausse par rapport à fin 2019 ou sur un an (+ 0,4 point) témoigne bien d'une nette dégradation du marché du travail.

Après cinq années de baisse, le chômage augmente donc. Il retrouve sa valeur de début 2018, tant au niveau régional que national.

8 Conséquence de la crise sanitaire, le chômage augmente

Évolution du taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail)

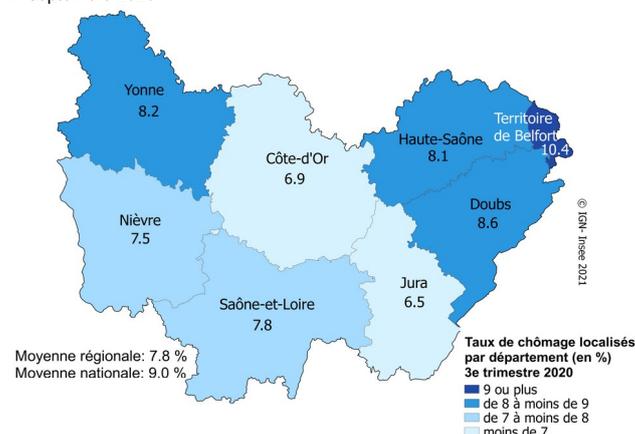


Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Avec 10,4 %, le Territoire de Belfort est le seul département de la région où le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national : 9,0 % (figure 9). Le taux de chômage reste à l'inverse particulièrement bas dans le Jura et en Côte-d'Or où il s'élève respectivement à 6,5 % et 6,9 %. Les autres départements se situent autour de la moyenne régionale allant de 7,5 % dans la Nièvre à 8,6 % dans le Doubs.

9 Le Jura et la Côte-d'Or sont, dans la région, les moins touchés par le chômage

Taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) par département à la fin septembre 2020



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Avertissement sur le marché du travail

Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT rebondit fortement après une baisse « en trompe-l'œil » sur les deux premiers trimestres de l'année. En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduisait pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Les inscrits à Pôle emploi dans la catégorie A refluent, tandis que ceux des catégories B et C augmentent fortement

Au troisième trimestre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C en Bourgogne-Franche-Comté régresse légèrement, mais reste à un niveau très élevé. En moyenne, 222 760 personnes sont inscrites à Pôle emploi, 0,2 % de moins qu'au deuxième trimestre. Au niveau national, la baisse est un peu plus marquée (- 0,5 %).

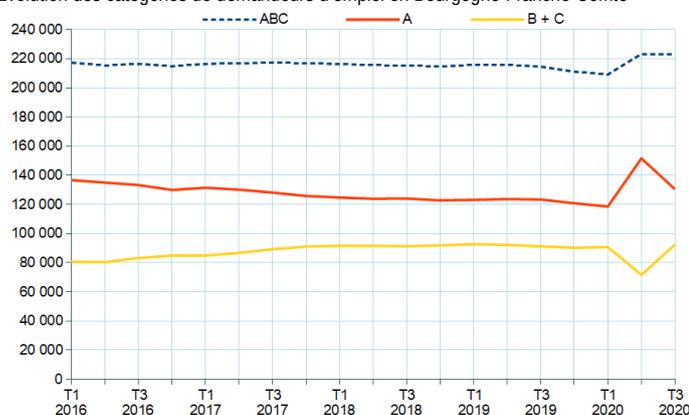
Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) diminue fortement après la forte augmentation du trimestre précédent. En revanche, le nombre d'inscrits en catégories B et C, qui exercent une activité réduite, rebondit (figure 10).

L'amélioration concerne surtout les plus jeunes, qui ont été les plus touchés par les effets du premier confinement. Ainsi, au troisième trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C âgés de moins de 25 ans a baissé de 1,7 %, après la forte hausse du trimestre précédent. À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus augmente de 0,6 %.

Enfin, la situation des demandeurs d'emploi de longue durée se dégrade particulièrement. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an progresse de 2,7 % par rapport au deuxième trimestre, et atteint son plus haut niveau depuis 1996.

10 Les inscriptions à Pôle emploi en catégorie B et C augmentent

Evolution des catégories de demandeurs d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté



Note : données CVS - CJO. Le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.
Source : Dares-Pôle emploi, Fichiers de la statistique mensuelle sur le marché du travail (STMT)

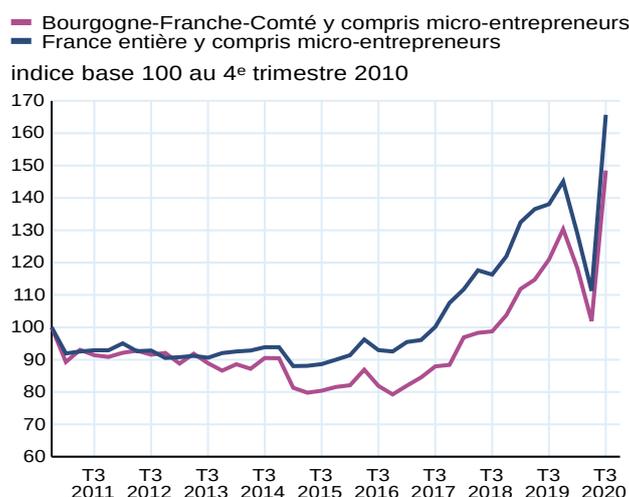
Les créations d'entreprises repartent à la hausse, tandis que les défaillances continuent de chuter malgré la crise

Au troisième trimestre 2020, en Bourgogne-Franche-Comté comme en France, le nombre de créations d'entreprises est en très forte hausse, après la chute des deux trimestres précédents (figure 11). Dans la région, 7 000 entreprises ont été créées, soit 46 % de plus qu'au trimestre précédent. Au niveau national, le rebond est de même ampleur.

Dans la région, les créations d'entreprises augmentent dans tous les grands secteurs d'activité. Dans l'industrie, la hausse est moins marquée. En revanche, le nombre de créations dans le transport atteint un niveau record, probablement en lien avec le développement des services de livraison à domicile.

11 Rebond des créations d'entreprises

Evolution des créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

Les défaillances d'entreprises continuent de chuter de manière paradoxale, en raison de l'impact de la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et des évolutions réglementaires qui ont modifié temporairement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiement. Ainsi, à la fin du troisième trimestre 2020, les défaillances enregistrées sur un an dans la région sont inférieures de 25 % par rapport à l'année précédente. En France, la chute est encore plus marquée (- 31 %).

Dans la construction, les mises en chantier continuent de reculer

Les mises en chantier reculent dans la région un peu moins fortement qu'en France. En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de logements commencés en un an régresse de 1,4 % par rapport au troisième trimestre 2019, contre une baisse de 6 % au niveau national (figure 12).

Les mises en chantiers reculent dans la plupart des départements de la région, particulièrement dans le Territoire de Belfort et la Nièvre. Cependant, elles augmentent de manière marquée en Saône-et-Loire et dans l'Yonne.

En outre, sur 12 mois, d'octobre 2019 à fin septembre 2020, 11 900 logements ont été autorisés à la construction en Bourgogne-Franche-Comté, soit 7 % de plus qu'un an auparavant. Le nombre de permis accordés a en effet fortement augmenté au cours du premier trimestre 2020, avant de chuter dès le mois d'avril avec le confinement de la population. Au niveau national, les autorisations sur 12 mois baissent de 10 % par rapport à l'année précédente.

12 Recul des mises en chantier avec la crise sanitaire

Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, *Sit@del2*

Timide reprise de la fréquentation hôtelière au troisième trimestre

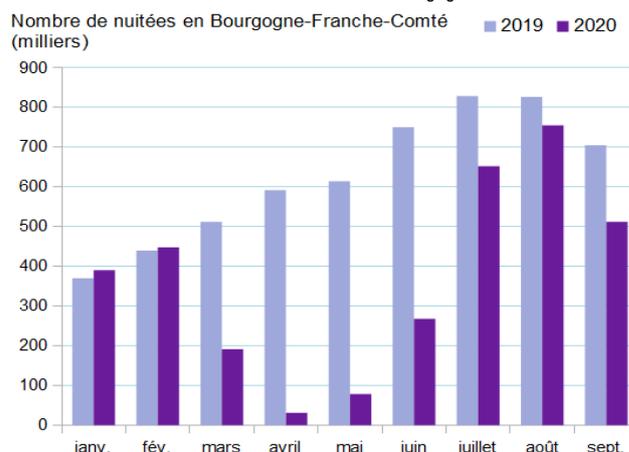
Au troisième trimestre 2020, la fréquentation hôtelière reste très inférieure à l'année précédente, même si la baisse est moins marquée en Bourgogne-Franche-Comté qu'en moyenne métropolitaine. La région enregistre en effet 1 918 000 nuitées, soit 19 % de moins qu'un an auparavant (contre - 34 % en France métropolitaine). La fréquentation de la clientèle non résidente, en provenance de l'étranger, s'effondre (- 43 %). La baisse est moins marquée chez les clients résidant en France (- 6 %).

La légère reprise de l'été fait suite à un second trimestre particulièrement difficile, avec une chute de fréquentation de 81 %. En effet, jusqu'au 2 juin, les hôtels étaient occupés essentiellement par des personnes confinées, des personnes placées dans les hôtels pour des raisons sociales, ou bien des personnels soignants ou d'autres professionnels ayant eu besoin d'être logés pour travailler. (figure 13).

Au troisième trimestre, la baisse de fréquentation est particulièrement marquée dans le Territoire de Belfort et la Côte-d'Or (- 49 % et - 25 %), qui sont les départements qui accueillent la plus grande proportion de clientèle non résidente. En revanche, le Jura est le seul département de la région à enregistrer une hausse de la fréquentation de ses hôtels par rapport à l'année précédente (+ 5 %).

13 La baisse de fréquentation est plus limitée en août

Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

L'évolution de la fréquentation touristique se reflète dans le chiffre d'affaires des hôtels et restaurants. En septembre, le chiffre d'affaires des hôtels de Bourgogne-Franche-Comté chute à nouveau (- 26 % par rapport à l'année précédente), après un redressement en juillet et août. Dans les restaurants de la région, la baisse du chiffre d'affaires est pour l'instant plus limitée : - 7 % en septembre.

Contexte national – Un deuxième confinement moins pesant que le premier sur l'activité

Après le point bas atteint au deuxième trimestre, l'activité a rebondi de manière très vive au troisième trimestre (+18,7 % par rapport au trimestre précédent) et la consommation a quasiment retrouvé son niveau d'avant-crise. Par la suite, le renforcement des mesures de restrictions en octobre puis le confinement instauré en novembre auraient entraîné un nouveau recul de l'activité, de l'ordre de 4 % au quatrième trimestre par rapport au troisième. L'impact aurait cependant été moins fort qu'au printemps. Les secteurs les plus pénalisés auraient été ceux directement soumis aux mesures de restriction (services de transport, hébergement et restauration, activités de loisirs...) tandis que les autres secteurs, tirant parti de l'expérience acquise lors du premier confinement, auraient davantage maintenu leur activité (industrie et construction notamment).

Après une contraction du PIB d'environ 9 % en 2020, le début de l'année 2021 reste marqué par de forts aléas, liés à l'évolution à court terme de la situation sanitaire.

Contexte international – La fin d'année 2020 reste sous le signe de la crise sanitaire

Après le rebond du troisième trimestre 2020, la résurgence de l'épidémie a conduit à durcir les mesures de restrictions, pesant sur l'activité économique du quatrième trimestre en Europe et notamment sur la consommation des ménages. Les services sont a priori davantage affectés par ces mesures que l'industrie. La situation diffère cependant selon les pays, dépendant en Europe de la mise en place de confinements d'intensité variable, tandis qu'aux États-Unis la consommation des ménages aurait été moins affectée. De son côté, la Chine, épargnée par cette deuxième vague épidémique, poursuit sa reprise entamée au printemps 2020.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Bertrand Kauffmann

Rédacteur en chef :
Marie Léger

ISSN : 2497-4609

© Insee 2021

Pour en savoir plus :

« La fin d'année 2020 reste sous le signe de la crise sanitaire », *Insee Note de conjoncture*, décembre 2020.

« Au 3e trimestre 2020, un rebond de l'emploi salarié qui ne suffit pas à effacer les effets du premier confinement », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°114*, janvier 2021.

Logeais C., « Au 3e trimestre 2020, le taux de chômage rebondit fortement », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°115*, janvier 2021.

